

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction générale de la création artistique

2018-2019

Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

ESAC École Supérieure des Arts du Cirque – Toulouse Occitanie (Lido)

Cirque

Table des matières

PRÉCONISATIONS FORMULÉES LORS DE LA DERNIÈRE PROCÉDURE	3
1. Rappel des préconisations.....	3
2. Prise en compte des préconisations.....	3
- A - INTRODUCTION : PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT	4
- B - ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT Politiques et dispositifs communs, le cas échéant, à l'ensemble des formations	5
Domaine 1 : Formation et pédagogie.....	5
Domaine 2 : Recherche.....	5
Domaine 3 : Pilotage et gouvernance de l'établissement et de l'offre de formation.....	5
Domaine 4 : Relation à l'étudiant.....	6
Domaine 5 : Inscription territoriale.....	7
Domaine 6 : Dynamiques nationale et internationale.....	7
- C - ANALYSE DU (DE CHAQUE) CURSUS DE FORMATION	9
Cursus 1 DNSP Artiste de Cirque.....	9
1. Objectifs pédagogiques de la formation.....	9
2. Organisation et modalités pédagogiques de la formation.....	9
3. Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.....	9
4. Données relatives à la formation.....	10
- D - CONCLUSION	11
1. Points forts.....	11
2. Points faibles.....	11
3. Avis global.....	11
4. Préconisations.....	12
ANNEXE	13
Groupe d'experts chargés de l'évaluation :.....	13
Date de la visite : 3 et 4 décembre 2018.....	13
Personnes rencontrées :.....	13

PRÉCONISATIONS FORMULÉES LORS DE LA DERNIÈRE PROCÉDURE

1. Rappel des préconisations

(Sans objet : première demande)

2. Prise en compte des préconisations

– A –
**INTRODUCTION :
PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT**

Offre pédagogique objet de la demande de l'établissement :

Diplôme National Supérieur Professionnel d'Artiste de Cirque

En préambule, il convient d'indiquer la particularité de ce dossier au regard de la chronologie de la procédure d'accréditation.

Si trois établissements bénéficient depuis 2014 d'une habilitation à délivrer le diplôme d'artiste de cirque (Académie Fratellini, ENACR de Rosny-sous-Bois associée au CNAC à Châlons-en-Champagne), il s'agit de la première demande d'habilitation formulée par l'ESAC-TO, émanation/restructuration de l'école reconnue dans le milieu professionnel du cirque sous le nom de « Lido ».

Fondée en 1983 comme centre d'animation « Le Lido » intégré au service municipal socioculturel de la Ville de Toulouse, proposant dès 1985 des cours de pratique amateur de cirque, l'établissement propose une formation professionnelle non diplômante en deux ans, gérée par l'association Les Thérèses. Une année d'insertion professionnelle est proposée dès 2006 en complément du cursus en deux ans.

Reconnue dans le milieu professionnel du cirque et de la formation dans ce domaine depuis de nombreuses années, le Lido devait, pour entrer dans le processus de demande d'accréditation, voir son cursus professionnel transféré à une association nouvellement créée, l'ESAC-TO, créée à l'occasion de cette demande d'accréditation du DNSP artiste de cirque, association qui offrirait à l'école le cadre de gestion souhaité (association régie par la loi de 1901 au lieu de service de la Ville de Toulouse, sous-traitant auprès d'un organisme l'emploi de certains personnels enseignants, les autres étant des agents de la collectivité), cette modification de statut s'accompagnant du recrutement au poste de directrice de l'école assurant la formation diplômante. L'école dite « de loisir », dédiée à la découverte et à la pratique en amateur, reste sous la tutelle de la Ville de Toulouse.

Le recrutement du directeur, chargé de porter le projet pédagogique lié au cursus DNSP de l'ESAC-TO n'était pas conclu au moment de l'examen du dossier par les experts (novembre et décembre 2018) ni lors de la visite sur site à Toulouse. Depuis janvier 2019, Alain Taillard, nommé au cours du mois précédent, a pu prendre ses fonctions de directeur et rencontrer les experts en charge de cette accréditation.

Le trio d'experts a considéré qu'il n'y avait pas lieu de reporter pour ces raisons en 2020 l'examen du dossier d'accréditation, même si, le dossier a été réalisé et porté par l'équipe en place, notamment Aurélie Vincq, actuellement responsable pédagogique pour l'année d'insertion professionnelle. En effet, il propose des bases précises, détaillées et convaincantes de l'offre de formation dans le cadre du DNSP. La rencontre organisée le 10 janvier 2019 à Paris avec le directeur récemment nommé a confirmé l'inscription de son projet dans la continuité du dossier d'accréditation présenté. Il conviendra de préciser dans les semaines à venir les modalités d'organisation du travail et de mise en œuvre du projet d'école porté par le nouveau directeur.

La note rédigée par Alain Taillard a confirmé son projet d'accompagner le développement de l'ESAC-TO dans la continuité du travail mené par celles et ceux qui l'ont précédé au Lido, notamment par la valorisation d'une pédagogie horizontale, empreinte des valeurs et des pratiques de l'Éducation populaire.

– B –
**ANALYSE DU FONCTIONNEMENT
DE L'ÉTABLISSEMENT**

Politiques et dispositifs communs, le cas échéant, à l'ensemble des formations.

Domaine 1 : Formation et pédagogie

Le projet pédagogique du Lido a été écrit dans le cadre de cette demande. La formation professionnelle, avant la mise en œuvre du DNSP existe depuis une vingtaine d'années. Le projet pédagogique est construit autour d'une ligne précise que la demande d'accréditation a permis d'explicitier (proximité revendiquée avec l'éducation populaire, projet pédagogique centrée sur le projet de l'élève, valorisation du sujet créateur...), projet qui caractérise le Lido de la pratique amateur à la formation professionnelle.

L'équipe pédagogique rassemble aussi bien les personnes en charge de l'ingénierie pédagogique que des enseignants (intervenant réguliers ou ponctuels, artistes de cirque professionnels, professeurs de théâtre ou de danse...). Nombreux sont les enseignants intervenant depuis de nombreuses années dans la formation, ou ayant été élèves du Lido, attachés à la « singularité » de l'école. Ce fonctionnement, en « famille artistique », n'empêche pas une ouverture réelle des élèves en année d'insertion sur le milieu professionnel, favorise la notion d'artiste-créateur (peut-être au détriment de l'artiste-interprète) : apprentissages articulés à des temps de recherche et de présentations publiques sous forme de laboratoires (les « essais de cirque »), accompagnement de l'émergence de projets personnels.

Domaine 2 : Recherche

Dans une logique de projection sur les esthétiques du cirque contemporain et les nouvelles formes transdisciplinaires, Le Lido doit pouvoir offrir des parcours de spectateur aux étudiants et des interventions (rencontres, masterclasses, jusqu'à l'atelier d'interprétation de 3^e année confiés à des artistes des autres disciplines de la scène).

La mise en œuvres des Essais de cirque, dès le début du cursus DNSP, permet de confronter l'apprenti interprète à des temps de débat et d'évaluation collective de ses propositions artistiques ainsi que de celle de ses camarades de promotion. Cet atelier pratique d'analyse d'une proposition artistique se double d'une confrontation fructueuse avec le public lors des phases de recherche artistique.

Par ailleurs le studio PACT (Pépinière des Arts du Cirque Toulouse) monté en partenariat entre la Grainerie et le Lido, n'est pas qu'un espace et un temps de travail pour des interprètes ayant terminé le cursus au Lido, c'est aussi un lieu de confrontation artistique et intellectuelle. Le metteur en scène Christian Coumin, associé à ce dispositif, développe avec les jeunes artistes un accompagnement et une réflexion sur leurs projets artistiques de création.

La recherche est principalement pensée comme une pédagogie par l'exploration et la définition de « styles » : « signature technique ou artistique ».

La proximité avec la recherche académique est facilitée par les partenariats existant avec l'Université (notamment le laboratoire LLA-Creatis). À noter que deux enseignantes chercheuses actuellement en poste (à Grenoble et à Poitiers) sont d'anciennes élèves du Lido. Elles continuent à travailler avec l'école.

Domaine 3 : Pilotage et gouvernance de l'établissement et de l'offre de formation

Dans le dossier d'accréditation du Lido, sont présentées dans les nouveaux statuts de l'Association les instances de gouvernance de l'École : un Conseil d'administration, un Bureau, un Conseil des Études, ainsi qu'un comité de prospective pour la Cité européenne du cirque.

L'arrivée en janvier 2019 du nouveau directeur s'accompagne d'un nouvel organigramme. Le projet d'organisation pédagogique de l'école tel qu'il a été précisé dans le dossier remis en octobre 2018 indiquait déjà des pistes fiables et solides de gouvernance. En règle générale principe du binôme directeur de l'école / responsable pédagogique, nous paraît, comme pour la plupart des établissements délivrant le DNSP, le garant d'un bon fonctionnement :

1. une direction qui met en place des stratégies d'évolution de l'école, des partenariats institutionnels et artistiques, des projets d'échanges européens et internationaux, un lien régulier avec les autres écoles supérieures en Europe et avec les partenaires publics de l'école,

2. à ses côtés, un responsable chargé du suivi et de la mise en œuvre du projet pédagogique, qui assure le lien avec l'Université dans la définition et l'évaluation des contenus pédagogiques, et dans un suivi régulier des étudiants et des enseignants., impliqué également dans le repérage de nouveaux collaborateurs (intervenants artistiques, ou formateurs dans une discipline circassienne ou connexe).

Dans un nouvel organigramme proposé après l'arrivée du nouveau directeur, tenant compte de la situation existante, la responsabilité de la mise en œuvre du projet pédagogique est répartie entre deux cadres de direction. C'est à l'épreuve du fonctionnement avec le directeur général récemment nommé que l'on pourra comprendre comment s'articulent les postes de cadres de direction, celui de « coordination pédagogique » (dédié aux trois années du DNSP, donc les trois promotions sous la responsabilité de l'école) et celui de « coordination générale » attaché à l'insertion professionnelle, qui dans la configuration précédente, assurait un accompagnement actif des jeunes artistes au sortir des deux années de cours. Cette répartition entre le suivi des trois promotions et de leurs enseignants, et l'organisation des projets et des partenariats facilitant la professionnalisation et l'accès à l'emploi des étudiants à l'issue de leur cursus, doit être questionnée au regard de la nouvelle organisation de l'équipe de direction et de la mise en place du cursus en trois ans du DNSP, notamment dans l'articulation dès la 3^e année de formation DNSP avec le module complémentaire proposé après l'obtention du diplôme. Un projet d'une offre de formation continue est mentionné. Le développement de l'offre de formation de l'école pourrait aussi s'orienter vers la formation de professeurs de cirque, en lien avec pratiques pédagogiques développées du Lido à l'ESAC-TO.

Concernant la composition du conseil d'administration de l'association, actif seulement depuis ce début d'année, le groupe d'experts apprécie la présence de deux personnalités qualifiées (personnalité du monde du cirque artiste de cirque de niveau national ou responsable d'une institution culturelle de type « pôle national cirque ») dont une est sans lien direct avec les institutions locales du spectacle vivant, pour proposer un regard expert et distancié sur les projets, les actions et le bilan de l'Association.

Domaine 4 : Relation à l'étudiant

Comme dans de nombreuses écoles délivrant un DNSP, la formalisation de l'évaluation de l'étudiant sous la forme d'un « livret de l'étudiant » peut progresser. Les conseils pédagogiques réunissent les enseignants et l'encadrement fonctionnent et permettent un suivi personnalisé de chaque étudiant, mais le principe d'évaluation écrite par les enseignants, et de notes chiffrées (ou de validation de compétences si la note chiffrée n'est pas retenue dans le projet pédagogique ?) pour mesurer l'implication et la progression de chaque élève doit être systématisée dès la mise en place du DNSP. Si le suivi personnalisé de chaque étudiant, notamment par un enseignant référent dans la spécialité circassienne choisie se fait par transmission orale, souvent de façon informelle, il conviendrait de préciser les attendus, comme les modalités de mise en œuvre d'une évaluation des acquisitions et transformations opérées par chaque élève.

Le règlement des études et le règlement intérieur de l'établissement, fournis dans le cadre de la demande, sont néanmoins conformes aux attendus de la formation diplômante et n'appellent pas de remarque particulière.

À la suite de la visite, des grilles d'évaluation ont été transmises au comité d'experts. Elles sont originales, tiennent compte de l'engagement des étudiants dans leur processus de formation et des manières d'être apprenant, tout comme des acquisitions et des transformations opérées. L'implication des étudiants dans leur évaluation s'inscrit aussi dans le projet pédagogique de l'école.

Domaine 5 : Inscription territoriale

Née comme un service culturel de la Ville de Toulouse, l'école a toujours été ouverte sur une communauté d'artistes de cirque installés dans cette métropole ou ses environs, anciens élèves du Lido ou non, communauté qui constitue, à la différence des autres écoles supérieures dans cette discipline, un contexte favorable à l'éclosion de nouveaux talents et à la reconnaissance de la singularité de cette école dans sa pédagogie, dans les disciplines circassiennes qu'elle a su développer et qui deviennent en quelque sorte, aux yeux de la profession, sa marque de fabrique.

Un des éléments essentiels de l'inscription territoriale du Lido comme école de cirque est le partenariat privilégié avec la Grainerie, lieu de production et de diffusion de la création circassienne contemporaine, à proximité géographique de l'école. Les salles de répétition, les liens de travail qui peuvent se nouer avec des anciens étudiants devenus professionnels, mais aussi d'autres artistes en production ou en diffusion sur ce site est un atout majeur. Ce lien historique entre les deux établissements, reliés structurellement par le Studio PACT, ne doit pas éclipser des partenariats régionaux déjà féconds avec les deux pôles nationaux cirque : Circa à Auch, qui propose lors de son festival en octobre un grand rendez-vous d'écoles de cirque françaises et étrangères et favorise le croisement entre les étudiants, la promotion sortante présente dans la programmation de Circa, et l'ensemble de la profession pour qui Auch est un rendez-vous annuel incontournable.

Toulouse bénéficie d'une présence artistique forte et d'institutions avec lesquelles des collaborations artistiques pourraient apporter à l'ESAC-TO. Ce projet d'ouverture à d'autres disciplines est explicitement mentionné dans les pièces complémentaires au dossier, transmises après la visite du comité d'experts. La mise en œuvre du projet veillera à faire tenir ensemble une cohérence pédagogique en lien avec un certain « esprit de famille » et l'ouverture à des artistes intervenants engageant vers d'autres démarches et possibilités d'insertion professionnelle.

L'autre atout est la facilité d'accès (depuis le Lido) pour l'Université Jean-Jaurès, qui offre non seulement des salles de cours mais aussi des espaces adaptés pour l'entraînement des acrobates. Le partenariat avec l'Université est ancien. Il tient aux acteurs du Lido, de la Grainerie comme de l'Université, ayant depuis longtemps structuré et développé des enseignements à l'Université portant sur le cirque ou ce qui touche très généralement aux « projets culturels ». Ce contexte favorable a permis la reconnaissance par l'Université Jean Jaurès, d'un statut d'artiste de haut niveau, favorisant la poursuite d'études supérieures pour des artistes de cirque Le CIAM, centre culturel de l'Université, présente un aussi atout pour la monstration d'exercices et de travaux d'élèves du Lido dans le cadre de l'Université (salle accueillant non seulement les étudiants, mais aussi le grand public, notamment habitants du Mirail).

Domaine 6 : Dynamiques nationale et internationale

La dynamique internationale passe d'abord par l'origine géographique des étudiants admis à la formation professionnelle, l'attractivité de cette formation au plan international étant avérée depuis de nombreuses années, notamment auprès d'artistes en formation venus d'Amérique latine, d'Espagne et d'Italie. Ce phénomène est observable à des degrés divers dans les autres écoles supérieures délivrant le DNSP artiste de cirque, mais il est à noter que la qualité des formations préparatoires en cirque (notamment les écoles de Lyon, Montpellier, Chambéry, Amiens, Lomme, Châtellerauld, La Roquette-sur-Siagne et Bordeaux) tend à rééquilibrer au sein des promotions les élèves ayant suivi une formation initiale en France.

Comme pour l'ensemble des écoles supérieures de cirque, les débouchés professionnels des étudiants dépassent clairement le territoire national, les liens déjà existant entre le Lido et la FEDEC (Fédération européenne des écoles de cirque) permet de réfléchir aux enjeux de la formation professionnelle, aux circulations possibles des étudiants et des intervenants hors des frontières hexagonales.

La dimension nationale de l'école est présente sur plusieurs points.

Pour mémoire :

- Présence chaque année d'une promotion du Lido au Festival Circa à Auch, qui regroupe les écoles et les compagnies de France et d'autres pays européens notamment.

- Le rôle joué par le Lido dans la mise en œuvre de la programmation de « *l'Occitanie fait son cirque* » (anciennement « *Midi-Pyrénées fait son cirque* ») rendez-vous annuel reconnu du cirque contemporain dans le Off d'Avignon.

L' « éco-système circassien » est favorable à Toulouse (Lido, ESAC-TO, Grainerie, artistes locaux, collaborations transfrontalières). Le Lido a plusieurs fois été associé à des projets européens (notamment portés par la Grainerie). Le renforcement de cette dynamique internationale fait partie des axes de travail prioritaires dressés par le nouveau directeur, en lien notamment avec le projet de création d'une Cité européenne des arts du cirque porté par les collectivités territoriales.

– C –

ANALYSE DU (DE CHAQUE) CURSUS DE FORMATION

Cursus 1 DNSP Artiste de Cirque

1. Objectifs pédagogiques de la formation

Formation et insertion professionnelle d'artistes de cirque, recrutés sur concours, dans le cadre des textes régissant le Diplôme national supérieur professionnel d'artiste de cirque.

L'originalité de la formation du Lido, reconnue par les professionnels du secteur, est reprise dans le projet de l'ESAC-TO porté par son nouveau directeur. Il s'agit de former des interprètes à partir d'une pédagogie horizontale et du projet, contribuant au développement de sujets créateurs.

2. Organisation et modalités pédagogiques de la formation

Le projet pédagogique est fourni lors de la demande et passe par la construction d'un cursus en trois ans (au lieu de deux années de formation suivies d'une année d'insertion professionnelle). Les grilles d'évaluation, qui prennent en compte autant les attitudes dans l'apprentissage que les acquis, orientent le travail d'évaluation vers la prise en compte de processus évolutifs d'appropriation, au lieu de comptabiliser de simples résultats à des épreuves.

La formation s'appuie sur de nombreuses présentations publiques (appelées Essais) permettant l'expérimentation, le développement d'outils d'analyse (y compris de son propre travail) et une circulation entre ce qui est travaillé en cours/entraînements/répétitions et ce qui est donné à voir et pensé pour un public.

La formation DNSP proposée par l'ESAC-TO est par ailleurs très articulée avec les formations universitaires, les cours sont dispensés à l'Université, et ouverts à d'autres étudiants. La création d'une licence spécifique arts du cirque sera proposée lors de la prochaine campagne d'accréditation de l'Université Jean Jaurès (2021).

3. Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés

Ce suivi est effectué, et il est facilité par la présence de nombreux anciens élèves dans la formation et plus généralement, dans la « communauté circassienne » (enseignants et compagnies indépendantes de la région) présente autour du Lido et de la Grainerie. Le document récapitulatif des anciens élèves et de leur insertion professionnelle, l'existence du studio PACT pour un parcours pré-professionnel et professionnel post diplôme sont des signes très positifs de l'intégration des problématiques d'insertion et de professionnalisation dans le projet du Lido. Le poste de coordinatrice générale, attaché à la direction, est dédié au suivi des artistes après la fin de leur cursus DNSP. Il n'est actuellement pas proposé d'autres formations dans/avec l'école qui permettraient de contribuer au maintien dans l'activité d'artiste de cirque ou à l'accompagnement de projets de reconversion (formation tout au long de la vie).

4. Données relatives à la formation

La formation est organisée en trois années (auxquelles s'ajoutent 600 heures de module complémentaire d'insertion professionnelle) : 1143 heures en 1^e année, 1176h en 2^e année et 1069 heures en 3^e année. Au total, 155 ECTS sont délivrés au sein de l'ESAC-TO et 25 à l'Université. Le volume horaire reste relativement important en 3^e année, laquelle doit favoriser les mises en situations professionnelles. Cela se fait notamment dans le module « explorature » et des modules de création d'un numéro et d'expérimentation collective du semestre 6. La formation s'appuie sur une pédagogie du projet et tous les enseignants sont engagés dans ce travail d'organisation pédagogique plaçant l'étudiant au cœur du dispositif. Des enseignements ont fait l'objet d'un traitement adapté à la pratique du cirque (les cours de théâtre en sont un exemple), favorisant la pluridisciplinarité au service de l'écriture circassienne.

Toutes les disciplines de cirque ne sont pas représentées à l'école de cirque, ce qui n'est pas forcément problématique dès lors que les écoles supérieures travaillent en complémentarité. Le Lido est notamment particulièrement reconnu pour le jonglage, les équilibres et les aériens fixes. La parité est un objectif défini par l'équipe, et l'existence de pratiques/techniques genrées au sein de l'école est conscientisée et fait l'objet d'une réflexion menée collectivement.

Les enseignements dispensés à l'Université concernent principalement des cours d'histoire et théorie des arts. Un enseignement d'initiation à la recherche est également proposé (articulé avec la recherche menée au sein du laboratoire LLA Creatis), ainsi que de l'informatique. Il n'y a pas d'anglais dans la formation, notamment de l'anglais spécifique (favorisant notamment le suivi d'ateliers ou cours techniques en anglais, comme l'exercice futur de l'activité dans un contexte international) ; il n'y a pas non plus de (re)mise à niveau en français pour les étudiants étrangers, ce qui s'avère particulièrement important pour la réussite des étudiants, notamment dans les enseignements dispensés à l'université. Cette dernière propose certainement ce type d'enseignements pour ses étudiants étrangers : les étudiants de l'ESAC-TO pourraient sans doute en bénéficier.

L'Université Jean-Jaurès dispose de conditions d'accueil favorables aux artistes, avec des locaux adaptés, mais aussi avec une reconnaissance d'un statut de « haut niveau » pour les artistes, calqué sur ce qui existe pour les sportifs listés par le ministère des sports. Cela facilite l'organisation des examens (pouvant être délocalisés ou reportés) et assure un accompagnement plus resserré. D'autres enseignements pourraient peut-être être proposés à l'université, concernant notamment les compétences connexes à l'activité artistique (gestion de projet, connaissance des publics...).

La mobilité des étudiants est encouragée, notamment dans le cadre de projets ERASMUS ou du projet transfrontalier POCTEFA, mené en partenariat avec la Grainerie, et dont l'un des objectifs est de permettre des échanges d'élèves et intervenants avec l'école Rogelio Rivel à Barcelone.

Enfin, l'école est engagée dans des dispositifs d'accompagnement et de formation à la recherche, notamment avec un contrat Cifre « cirque et cinéma ».

– D – CONCLUSION

1. Points forts

- L'ancienneté et la renommée dans le milieu professionnel de la formation artistique au Lido, la singularité du projet pédagogique qui s'appuie sur une communauté d'artistes, d'enseignants, et d'anciens élèves ayant évolué vers la formation.
- L'identité d'une « esthétique Lido », et la reconnaissance au niveau national de compagnies professionnelles créées par des anciens étudiants du Lido (Crida Compagnie, Cie Brut, Yann Frisch, Sébastien Barrier, etc.) 17 compagnies lauréates de «Circus Next / Jeunes Talents cirque Europe » ont été créées par des anciens du Lido.
- La présence d'étudiants venus de pays hors Union européenne, la mixité d'origines comme garant d'ouverture et de reconnaissance internationale de cette formation artistique.
- L'organisation de la formation, la dynamique de la pratique amateur comme de la pratique professionnelle (espaces de diffusion, de présentations publiques, de travail, d'entraînements quotidiens), placent l'école dans un environnement dynamique et ouvert sur la diversité des facettes de l'activité d'artiste de cirque aujourd'hui.
- Le partenariat de l'école avec l'Université Jean-Jaurès est déjà bien amorcé et se construit sur des bases solides et dans un principe de réciprocité.

2. Points faibles

- Une structuration administrative en association et le recrutement d'une nouvelle direction pendant la phase d'accréditation, trop récente pour qu'un rapport rendu au début de l'année 2019 puisse en mesurer les effets.
- Les locaux du Lido semblent insuffisants compte tenu de l'évolution de l'école et du partage de l'outil avec l'école de loisirs municipale. De nouveaux locaux administratifs compléteront prochainement ceux actuellement en service. Le principe de location d'espaces de travail à la Grainerie est à interroger. Une extension de locaux dans et hors les murs du Lido pour faciliter l'organisation des cours et le travail personnel des étudiants sur leurs agrès est à souhaiter.

3. Avis global

Après examen du projet pédagogique et du projet d'organisation interne proposés par le nouveau directeur et visite du site, l'avis du groupe d'experts est que **la formation est en capacité à rentrer dans les critères du DNSP Artiste de Cirque en tant que telle.**

Une visite des experts avant la fin 2021 soit dans le cadre d'un renouvellement, soit comme rapport d'étape pour observer la mise en œuvre du projet pédagogique présenté et le suivi des préconisations, nous paraît s'imposer dans le cadre d'une première demande d'accréditation.

Une ouverture sur la diversité des spécialités circassiennes est à envisager, sans rechercher l'exhaustivité, notamment en complémentarité avec l'offre des écoles supérieures délivrant le DNSP AC.

4. Préconisations

La nouvelle organisation administrative, et l'arrivée d'un directeur pour la structure, nous amène à préconiser une évolution vers les critères réglementaires du DNSP artiste de cirque qui prenne au mieux en compte l'histoire de l'école, la spécificité de ses méthodes pédagogiques, et la singularité du Lido dans le paysage national et international de la formation professionnelle des artistes de cirque. Concernant les postes de « coordination pédagogique » et de « coordination générale », une collaboration des deux cadres de direction sur l'ensemble des enjeux de la formation, et notamment sur la mise en œuvre de la troisième année, comme préparation à l'entrée dans le métier avec mises en situation professionnelle, nous semble souhaitable : c'est au cours de la troisième année que l'étudiant, au-delà des acquis techniques et théoriques, se construit comme interprète indépendant, à la fois force de proposition artistique et adapté à des emplois d'interprète qui nourriront son expérience professionnelle de la piste.

Le principe de parité Femme / Homme, dans le recrutement des promotions d'étudiants comme dans les recrutements d'intervenants artistiques et d'enseignants, doit être un objectif partagé par les jurys et les instances de gouvernance.

Le partenariat avec la Grainerie est un atout, notamment pour l'ouverture de l'école vers le monde professionnel et pour toutes les synergies envisageables entre formation et production / diffusion du cirque contemporain avec des perspectives d'échanges européens et internationaux. Mais il nous paraît nécessaire d'**assurer la solidité du projet pédagogique de l'école, d'opérer en douceur toutes les transformations et évolutions que suppose l'accès à la délivrance du diplôme national, avant de mettre en œuvre un projet de fusion de la Grainerie et du Lido dans un projet global de Cité européenne du cirque**, tel qu'il est évoqué dans le dossier d'accréditation. Sur ce point, Alain Taillard a confirmé que la mise en œuvre du projet pédagogique et l'affirmation de la place de l'ESAC-TO / Lido dans le paysage global de la formation professionnelle d'artiste de cirque primait sur la perspective de fusion des structures, au stade d'une première accréditation. Cette prudence nous a paru aller dans le sens de nos préconisations.

ANNEXE

Groupe d'experts chargés de l'évaluation :

Enseignant universitaire : Madame Magali SIZORN

Maitre de conférences, Centre d'études des Transformations des Activités physiques et sportives, Université de Rouen

Personnalité qualifiée : Madame Patricia KAPUSTA

Secrétaire générale du Prato, Pôle national cirque à Lille

Inspecteur DGCA : Monsieur Alain NEDDAM

Inspecteur de la création artistique, coordinateur du collège théâtre.

Date de la visite : 3 et 4 décembre 2018

Toulouse : Lido, Grainerie, Université Jean Jaurès

suivi d'un rendez-vous le 10 janvier 2019 avec Alain Taillard, directeur de l'ESAC -TO, nouvellement nommé

Personnes rencontrées :

Nom et prénom	Fonction	Structure
ANGELIER Pascal	Intervenant acrobatie	LIDO – Toulouse
AYALA Mikel	Artiste de cirque – ancien élève Lido	Cie Subliminati
BORRAS Serge	Directeur	La Grainerie
BUYS Danielle	Présidente de l'Association ESAC-TO	ESAC-TO et Toulouse Métropole
CABAUP Emilie	Adjointe au DGA Affaires culturelles	Toulouse Métropole
CLAUSSE Agnès	Conseillère Théâtre – cirque	DRAC Occitanie
CLOITRE Jacques	Responsable de la sécurité agrès	LIDO – et Ville de Toulouse
COUMIN Christian	Référent artistique	Studio PACT (Lido+Grainerie)
COUSIN Sylvain	Intervenant recherche formation professionnelle	LIDO – Toulouse
DAUBAGNA Marie-Céline	Responsable pédagogique formation professionnelle	LIDO – Toulouse
FESEL Joël	Comédien, intervenant régulier formation professionnelle (dramaturgie – analyse critique)	LIDO – Toulouse
FILLION Stéphane	Coordination enseignement du jonglage	LIDO – Toulouse
GARNIER Emmanuelle	Présidente de l'Université Toulouse II – Jean-Jaurès –	Université Jean-Jaurès – Toulouse Le Mirail
GOLZIO Michel	Directeur technique	La Grainerie
GROENEN Ezra	Intervenante acrobatie	LIDO – Toulouse
HEBRAUD Anne	Responsable pédagogique de la Licence associée au DNSP artiste de cirque de l'ESAC -TO	Université Jean-Jaurès – Toulouse Le Mirail
HOMA Amanda	Artiste de cirque – ancienne élève Lido	Acrobate interprète
ROCA Idriss	Artiste de cirque – ancien élève Lido	Collectif « La mob' à Sisyphé »
ROUGEMONT Francis	Directeur	LIDO – Toulouse
SAKAËL Marie-Laurence	Coordinatrice	Studio PACT (Lido+Grainerie)
STANDAROVSKI Manuella	Directrice de l'Animation Socioculturelle	Ville de Toulouse
TEBIBI Maël	Artiste de cirque – ancien élève Lido	Cie Subliminati
TORRENTS Marta	Artiste de cirque, directrice de compagnie – ancienne élève Lido	Compagnie Fet a Mà
VINCQ Aurélie	Coordinatrice pédagogique insertion professionnelle	LIDO – Toulouse
WARETTE Albin	Intervenant régulier jeu	LIDO – Toulouse
TAILLARD Alain	Directeur (en poste depuis janvier 2019)	ESAC -TO